

L'OGM de Monsanto menace la production du miel

10 janvier 2012 / [Confédération paysanne](#)

Vendredi 6 janvier, les apiculteurs de la Confédération Paysanne ont investi avec leurs ruches le site de Monsanto à Monbéqui dans le Tarn et Garonne. Plus de 150 paysans et citoyens les ont accompagnés toute la journée. Par ce premier avertissement, ils sont venus dire à Monsanto : si tu veux interdire à nos abeilles de butiner dans les champs, nos abeilles t'interdiront de trafiquer dans tes laboratoires.

En effet, tout miel contenant le moindre grain de pollen de l'OGM MON 810 est désormais interdit à la vente et doit être détruit. Le Conseil d'État a levé fin novembre le moratoire interdisant la culture de cet OGM. Le compte à rebours infernal est enclenché : en janvier, les OGM sont distribués dans les fermes pour être semés au printemps. En juillet les abeilles devront quitter tous les départements où fleurit le maïs, soit la quasi totalité du territoire français. Les apiculteurs feront faillite, les cultures et les plantes sauvages qui ont besoin d'être pollinisées par les abeilles ne se reproduiront plus. Le gouvernement ne doit pas se contenter de promulguer un moratoire qui risque d'être cassé en 15 jours.

Le gouvernement doit appliquer la loi française qui précise que « *les OGM ne peuvent être cultivés, commercialisés ou utilisés que dans le respect de l'environnement et de la santé publique, des structures agricoles, des écosystèmes locaux et des filières de production et commerciales qualifiées "sans OGM"* ». Il peut aussi

appliquer la réglementation européenne qui autorise les États à « *prendre des mesures nécessaires pour éviter la présence d'OGM dans d'autres produits* », y compris en « *interdisant la culture d'OGM sur de vastes territoires* ». La « *liberté de produire des OGM* » ne permet en effet pas d'interdire à ses voisins de continuer à exercer leurs activités. L'impossibilité de la coexistence a été prouvée avec la pollution du miel par un simple essai OGM en Allemagne !

Le gouvernement doit interdire immédiatement toute cession, toute vente et toute culture de MON 810, sans attendre que les sacs de semences soient dans les fermes prêts à être semés. La Confédération Paysanne ira vendredi 13 janvier au Ministère de l'Écologie, avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française, pour vérifier que le gouvernement tient ses engagements.

Source : Communiqué de presse de la [Confédération paysanne](#)

Lire aussi : [Bruxelles a profité des fêtes pour autoriser de nouveaux OGM](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Info](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/L-OGM-de-Monsanto-menace-la>